

FEUX DE FORÊT : POSSIBLE MAUVAISE QUALITÉ DE L’AIR POUR LA CÔTE-NORD JUSQU’À SAMEDI

Baie-Comeau, le 21 juin 2023 – Étant donné la présence de plusieurs feux de forêt au Québec, de grandes quantités de fumée pourront survenir par intermittence jusqu’à samedi pour l’ensemble de la Côte-Nord.

Durant cette période, la qualité de l’air pourrait être mauvaise. Le panache de fumée peut avoir des impacts sur la santé particulièrement chez les personnes à risque notamment les enfants, les femmes enceintes, les aînés, les personnes asthmatiques, les personnes souffrant de problèmes cardiaques, ainsi que celles qui souffrent déjà de maladies respiratoires, comme l’emphysème et la bronchite chronique.

La Direction de santé publique de la Côte-Nord recommande aux populations de la région de diminuer leur exposition aux fumées des feux de forêt :

- En demeurant à l’intérieur des édifices;
- En fermant les fenêtres des habitations et des milieux de vie incluant les services de garde, les écoles, les milieux de travail;
- En limitant les échanges d’air avec l’extérieur, par exemple, arrêter l’échangeur d’air ou le mettre en mode recirculation;
- En limitant vos activités en plein air, surtout si elles vous fatiguent ou provoquent chez vous un essoufflement;
- En évitant de faire toute activité physique intense à l’extérieur;
- En prenant des nouvelles de vos proches qui sont vulnérables.

Par ailleurs, dans le contexte actuel de haute exposition ou lorsque des personnes doivent demeurer temporairement à l’extérieur, le port du masque N95 par les adultes peut s’avérer une mesure de protection complémentaire à celles mentionnées ci-haut, réputées plus efficaces, lors de feux de forêt. Il faut toutefois qu’il soit bien ajusté au visage.

Le CISSS rendra disponibles des masque N95 pour les populations vulnérables qui doivent sortir et les travailleurs qui œuvrent à l’extérieur. Pour connaître les endroits de distribution sur le territoire, veuillez vous référer à l’onglet : « Feux de forêt » sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord : <https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/feux-de-foret/>.

Si, malgré ces mesures, certains malaises persistent ou s’accroissent, il est conseillé de consulter le service Info-Santé 8-1-1. En cas d’urgence, composez le 911.

Nous poursuivons le suivi de la qualité de l’air et des mises à jour seront diffusées au besoin.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Adjoint à la PDG – relations médias, communications et affaires corporatives (intérim)
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268